



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

27 juillet 2012

Action institutionnelle

Egalité professionnelle : « Najat VALLAUD-BELKACEM, à grande vitesse »

Le 20 juillet, Najat VALLAUD-BELKACEM a visité le Technicentre est-européen SNCF de Bobigny-Pantin accompagnée de membres du réseau **SNCF au féminin**, qui réunit un millier de femmes cadres, une visite annoncée par **Les Nouvelles News** sous le titre « *Najat VALLAUD-BELKACEM, à grande vitesse* »... Une façon pour la ministre des droits des femmes de comprendre et de donner une nouvelle impulsion aux entreprises qui veulent promouvoir les femmes et réduire les inégalités. A la SNCF, les femmes ne représentent que 20 % des effectifs, essentiellement



dans des postes commerciaux ou administratifs. Mais pour aller vers la mixité à tous les niveaux, le transporteur public ne ménage pas ses efforts sur le recrutement, les trajectoires professionnelles des femmes, mais aussi sur la question des stéréotypes. Des cadres vont dans les établissements scolaires convaincre les lycéennes de s'orienter vers des métiers qu'elles auraient tendance à fuir car perçus comme masculins. Des bonnes pratiques à partager. Ce qui ne devrait pas empêcher la ministre de faire en sorte que les sanctions deviennent réellement dissuasives pour les entreprises qui ne respectent pas l'égalité professionnelle, ainsi qu'elle l'a annoncé. A l'issue de la table ronde qu'elle animait à l'occasion de la conférence sociale (synthèses des 7, 15 juin et 10 juillet), Najat VALLAUD-BELKACEM, a indiqué que celle-ci avait permis d'aboutir à la proposition de publier un nouveau décret pour rendre effectives les sanctions contre les entreprises ne concluant pas d'accords sur l'égalité professionnelle. Najat Vallaud-Belkacem souhaite réécrire ce décret « *très rapidement* » pour une mise en place début 2013. On signalera enfin la tribune publiée par la ministre sur le site du Huffington Post le 13 juillet : « *L'égalité professionnelle est redevenue une priorité* ». Najat VALLAUD-BELKACEM souligne que la question de l'égalité professionnelle a été centrale lors de la conférence et explique sa méthode pour faire réellement avancer les choses, en particulier « *avec les organisations syndicales et professionnelles dans le cadre d'un engagement tripartite* ».

[Lire la tribune de la ministre sur le site du Huffington Post](#)

Contraception d'urgence dans les services universitaires et interuniversitaires

Après le décret relatif à la dispensation supplémentaire de contraceptifs oraux par le pharmacien (synthèse du 19 juillet), un décret n° 2012-910 du 24 juillet 2012 relatif à la délivrance de médicaments indiqués dans la contraception d'urgence dans les services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé a été publié au **Journal officiel** du 26 juillet. **Libération** du 13 juillet avait annoncé sous forme de brève la signature de ces deux décrets destinés à faciliter l'accès à la contraception. « *Les étudiantes pourront désormais obtenir une contraception d'urgence gratuite dans leur université, comme c'est déjà le cas dans les collèges et les lycées* » indique **Le Parisien** du 27 juillet.

[Retrouver le décret sur Légifrance](#)

Nomination au Conseil d'administration de l'ANACT

Une décision du 27 juin 2012 portant nomination au conseil d'administration de l'**Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail** (ANACT) a été publiée au **Journal officiel** du 20 juillet. On notera en particulier que Catherine LARET-BEDEL, cheffe du bureau de l'égalité dans la vie professionnelle du Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE), est nommée en qualité de représentante de la ministre chargée (« *du ministre chargé* » selon le **Journal officiel** NDR) des droits des femmes.

Le texte sur le harcèlement sexuel sera adopté par le Parlement le 31 juillet

L'adoption du projet de loi sur le harcèlement sexuel par le Sénat (synthèse du 19 juillet) avait fait couler beaucoup d'encre dans nos quotidiens nationaux : « *Le délit de harcèlement sexuel est de retour* », **L'Humanité** du 11 juillet ; « *La difficile définition du harcèlement sexuel* », **Le Figaro** du 11 juillet ; « *Le harcèlement sexuel en débat* », **L'Humanité** du 12 juillet ; « *Les sénateurs se hâtent pour rétablir la loi sur le harcèlement sexuel* », **Libération**



du 12 juillet ; « *La loi sur le harcèlement sexuel satisfait le Sénat mais déçoit les associations de victimes* », **Le Monde** du 13 juillet ; « *Le sénat adopte à l'unanimité le harcèlement sexuel* », **Le Monde** du 14-16 juillet... On signalera aussi le portrait d'Aline RIGAUD publié à l'occasion par **Libération** le 11 juillet sous le titre « *Plainte perdue* ». « *L'abrogation de la première loi sur le harcèlement sexuel a annulé la procédure intentée par cette prof contre un notable du Beaujolais* » explique le quotidien. Le texte a été adopté, légèrement modifié, par l'Assemblée nationale le 24 juillet. **Libération** (24 juillet) consacre une page au sujet et donne la parole à Marilyn BALDECK, de l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail** (AVFT), qui « *se félicite de la révision du projet de loi mais émet des réserves* » et critique « *un processus législatif précipité* ». La Croix annonce que « *le projet de loi a été amendé par les députés* » (19 juillet) et **L'Humanité** du 26 juillet rapporte que Marie-George BUFFET insiste sur « *l'impérieuse nécessité d'informer* » pour accompagner la mise en œuvre de la loi et souligne que la ministre des Droits des femmes « *a déjà promis une campagne de prévention dans les mois à venir* ». « *L'Assemblée a adopté à l'unanimité le projet de loi sur le harcèlement sexuel* » soulignent **Les Echos**, **Libération** ou **La Croix** du même jour. Dans un communiqué du 25 juillet **Osez le féminisme !** salue l'adoption de la nouvelle loi sur le harcèlement sexuel mais rappelle que le texte est encore « *perfectible* ». Le texte adopté par les député-es étant différent de celui adopté par les sénateur-trices, une commission mixte paritaire Assemblée-Sénat a été convoquée le 26 juillet par le gouvernement. Elle s'est réunie et a adopté le texte à l'unanimité. « *Accord sur le projet de loi sur le harcèlement sexuel* » annonce **La Croix** du 27 juillet. **L'Humanité** souligne que « *députés et sénateurs tombent d'accord* ». L'adoption définitive du texte par chacune des deux assemblées aura lieu en séance publique le mardi 31 juillet.

[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Proposition de loi en faveur de l'égalité professionnelle et salariale

Une proposition de loi en faveur de l'égalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes a été déposée à l'**Assemblée nationale** par Marie-George BUFFET (photo) et plusieurs de ses collègues et renvoyée à la commission des affaires sociales. Selon l'exposé des motifs, « *cette proposition de loi, qui ne prétend pas épuiser le sujet, propose de prendre au plus vite sept mesures urgentes faciles à mettre en œuvre dans de brefs délais. Il s'agit autant de lutter contre le sexisme qui s'exprime directement ou indirectement dans les relations de travail que de renforcer le pouvoir des salarié-e-s face aux logiques du marché qui s'en nourrissent* ».



[Retrouver le texte sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Discriminations reposant sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle

Marie-George BUFFET et plusieurs de ses collègues ont également déposé deux autres propositions de loi : une proposition de loi tendant à lever les discriminations reposant sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle [en matière de filiation](#) et une proposition de loi visant à ouvrir le [droit au mariage](#) à tous les couples sans distinction de sexe ni de genre, toutes deux renvoyées à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République. Les deux textes sont en ligne sur le site de l'**Assemblée nationale**.

Languedoc-Roussillon : « De l'obligation réglementaire à la signature des accords »

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) en collaboration avec le Centre académique de formation continue (CAFOC) et la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE) du Languedoc-Roussillon ont organisé le 15 juin dernier à Narbonne une rencontre sur l'égalité professionnelle : « De l'obligation réglementaire à la signature des accords », en présence d'entreprises, de partenaires sociaux et de membres de l'inspection du travail. Cette manifestation où furent présentés les témoignages d'entreprises a permis un débat riche et a mobilisé tous les acteurs. Cet événement s'est clôturé par la présentation d'une exposition sur l'égalité professionnelle réalisée par l'Institut de promotion de l'égalité professionnelle (IPEP) et financée par la DRDFE : « L'égalité professionnelle en tout genre ». A cette occasion le CAFOC de l'Académie de Montpellier a diffusé un DVD présentant des témoignages d'entreprises sur leur stratégie de mise en œuvre de l'égalité professionnelle et les outils utilisés.



Les familles monoparentales en Haute-Normandie



L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE) de Haute-Normandie, ont présenté lors d'une conférence de presse le 26 juin une nouvelle publication intitulée : « les familles monoparentales en Haute-Normandie : des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle ». En Haute-Normandie, le nombre de familles monoparentales a crû de 61 % depuis 1990. Ces dernières représentent aujourd'hui une famille sur cinq. 93 % des familles monoparentales qui comptent un enfant de moins de 3 ans ont pour chef de famille, la mère. La monoparentalité couvre un large spectre de situations, des mères jeunes peu diplômées et confrontées à un chômage élevé, aux mères ou pères plus âgés, mieux logés, ayant un emploi et plus diplômés. Cette étude présente un état des lieux en Haute-Normandie pour éclairer les politiques familiales et sociales sur ce phénomène de société.

[Consulter la publication sur le site de l'INSEE](#)

Egalité et non discrimination

« La beauté, un jeu d'enfant ? »

« *La beauté, un jeu d'enfant ?* » se demandait **Elle** du 22 juin. L'hebdomadaire consacrait cinq pages de « polémique » à « *ce que proposent désormais certains instituts de beauté aux petites filles* » : « *jacuzzi au lait-fraise, gommage au sucre, soins du visage...* ». Le journal oscille entre des mères qui défendraient un « apprentissage du bien-être » et des psys qui dénonceraient la « *sexualisation précoce* » des petites filles, comme Claude HALMOS, psychanalyste, qui explique que ce nouveau phénomène reflète « *la façon dont notre société exploite et pervertit le désir des petites filles de devenir grandes* »...



Maternité, vieillissement et sexualité au cœur d'une campagne publicitaire



Publiée actuellement sous forme de bandes dessinées dans plusieurs magazines féminins, la campagne publicitaire pour les produits de coloration des cheveux (« *crinière* » dans le texte) des laboratoires **Garnier** (en ligne sur leur site) risque de faire grincer quelques dents féministes... « *Un bébé c'est mignon, mais avec papa c'est pas la joie* », « *Un cheveu blanc ! Au secours !!! A 28 ans, ma vie est fichue !* »... Pour **Garnier**, maternité ou vieillissement ne riment pas avec sexualité... Sans commentaire...

Le retour de « la théorie du genre »

Objet d'attaques virulentes de parlementaires de la « Droite populaire » et de certains catholiques à l'automne dernier, la « *théorie du genre* » a fait un retour (plus ou moins) discret au Parlement dans le cadre du débat sur le harcèlement sexuel. Le texte de loi modifie en effet le code pénal : les termes d'« *identité sexuelle* » vont désormais permettre de condamner la transphobie comme un motif de discrimination. Au cours de la séance qui s'est tenue le 24 juillet à l'**Assemblée nationale**, des député-es sont revenu-es sur les différences entre les notions d'« *identité sexuelle* » et d'« *identité de genre* ». Côté UMP, Philippe GOSSELIN a exprimé les craintes de l'opposition quant à la notion du genre, et est allé jusqu'à parler de « *révisionnisme anthropologique* » concernant une théorie qu'il qualifie de « *radicale* » et « *révolutionnaire* ». Il contredisait ainsi Sergio CORONADO, député EELV qui vient d'affirmer son homosexualité en public, dont le groupe a dénoncé le « *paternalisme lubrique* » et le « *machisme ordinaire* » à l'Assemblée. La ministre des Droits des femmes s'est montrée favorable à un débat sur le sujet au Parlement dès l'année prochaine.

Un « camp d'entraînement » de Femen en France ?

« *Femen : que pensent les féministes françaises des militantes ukrainiennes à seins nus ?* », **20 Minutes** a posé la question à plusieurs associations françaises luttant pour les droits des femmes... Reçues dans les locaux parisiens de **20 Minutes** le 22 juillet pour raconter leur combat, les Ukrainiennes de Femen ont annoncé leur intention d'ouvrir un « *camp d'entraînement* » en France, à l'usage des féministes du monde entier. Que pensent les défenseuses françaises des droits des femmes de l'engagement de ces militantes aux « *seins nus* » ? Le quotidien gratuit a interrogé plusieurs d'entre elles. Le journal annonce également la création d'un groupe **Femen France**. (Illustration : Arrestation d'une manifestante de Femen à Davos le 28 janvier 2012 - © AFP).



[Retrouver l'article sur le site de 20 minutes](#)

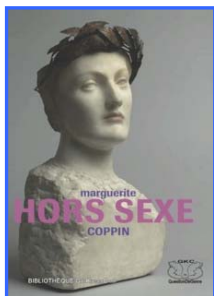
L'identité de sexe et les clichés dans le jeu vidéo

Mi juin, l'IUFM de Lyon accueillait durant trois jours un grand colloque initié par l'Université de Lyon-I sur le genre et les jeux vidéo. Sous le titre « *Sois brute, soit pute* », **Libération** du 19 juin consacrait deux pages à la question de l'identité sexuelle et des clichés dans le jeu vidéo. Alors que les femmes représentent aujourd'hui 52,1 % des joueurs réguliers, la représentation des femmes dans les jeux vidéo est toujours soumise à des clichés sexistes. « *Fascinée par la représentation des femmes dans les jeux vidéo* », explique **Libération**,



la chercheuse Marion COVILLE « *tente actuellement, dans le cadre de son master d'études culturelles, d'établir une typologie des héroïnes de jeu, en pointant pour chacune d'entre elles les travers sexistes qui entretiennent son infériorité aux héros masculins* ». Le quotidien revient aussi sur la prochaine édition du jeu « Tomb Raider » dans laquelle la simulation du viol de l'héroïne a provoqué un tollé lors de sa présentation à Los Angeles. **Libération** relaie également l'appel de la bloggeuse féministe étatsunienne Anita SARKEESIAN pour financer ses travaux sur les stéréotypes dans les jeux vidéo (*Illustration : le héros - légèrement - macho d'un célèbre jeu de tir subjectif : « Duke Nukem Forever »*).

« Hors Sexe » de Marguerite Coppin



Après « Ressort cassé » publié l'an dernier, les éditions **GayKitschCamp** annoncent la publication de « Hors Sexe » de Marguerite COPPIN. Marguerite COPPIN est née à Bruxelles en 1867 et il semble qu'elle soit morte en Angleterre, en 1931. Elle a publié trois romans, sans nom d'auteur, chez un éditeur bruxellois sulfureux. Le procès ouvert à l'encontre du second et qui s'est terminé par un non-lieu, a permis d'établir la « paternité » des deux volumes : en 1889, « Ressort cassé » et en 1890 « Le Troisième Sexe » suivi de « Hors Sexe ». Ces deux ouvrages lui ayant attiré des ennuis, Marguerite COPPIN est passée à des écrits plus inoffensifs. « *La publication de ces deux romans qui parlent de l'hésitation de genre et du refus de la stricte coïncidence du genre et du sexe, ce qui irrite la justice de l'époque et ce qui fait leur modernité, obéit à un intérêt sociologique* » explique l'éditeur. « *Avec Marguerite COPPIN, nous avons l'occasion de nous pencher sur l'œuvre d'une écrivain de la fin du XIX^e siècle, issue d'un milieu modeste, une provinciale largement autodidacte* ».

Le « Monsieur Hommes » de Zurich jette l'éponge

Selon **Libération** du 25 juillet Markus THEUNERT, ce psychologue et sociologue de 39 ans, nommé au Bureau de l'égalité le 1^{er} juillet (synthèse du 12 juin) a abandonné son poste au canton de Zurich moins d'un mois après sa nomination. « *La Männerpolitik (« politique des hommes ») avait déjà fait débat, cette fois en Allemagne, lorsque le gouvernement MERKEL l'avait lancée en 2009. Après des années de Frauenpolitik (« politique des femmes »), la chancelière voulait rétablir la parité en aidant notamment les congés paternité* » explique le quotidien. En Suisse, Markus THEUNERT avait provoqué l'indignation la semaine dernière en plaidant pour la sensibilisation aux films pornos dans les écoles.

L'Union européenne appuie l'égalité des genres au Maroc

Le 3 juillet 2012, l'**Union européenne** et les ministres de l'Economie et des Finances et de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social du Maroc, ont signé une convention de financement du programme d'appui à la mise en œuvre du Plan gouvernemental pour l'Egalité, doté d'un financement européen de plus de 497 millions de dirhams.

[Lire le communiqué de presse](#)

Egalité dans la vie professionnelle

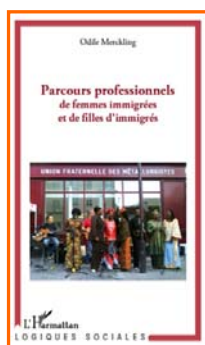
« Parce qu'elles le valent bien »

Carrières de femmes, conseils de femmes, paroles de femmes... Tout cela et plus encore dans le n° 600 du **Flash infos** « spécial Femmes » (un peu trop rose peut-être ? NDC) publié le 12 juillet par **Baker Tilly France**, 4e réseau national de cabinets indépendants d'expertise comptable. On note en particulier un entretien avec Agnès BRICARD, présidente du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) et principale initiatrice de la **Fédération femmes administrateurs** (synthèse du 10 juillet).



[Télécharger la publication sur le site des Femmes experts comptables](#)

Parcours professionnels de femmes immigrées et de filles d'immigrées



L'Harmattan publie « Parcours professionnels de femmes immigrées et de filles d'immigrées » d'Odile MERCKLING. « *Les parcours professionnels de femmes immigrées et issues de l'immigration sont évoqués dans ce livre à partir des résultats d'une enquête de terrain* » indique le résumé. « *Ils conduisent souvent ces femmes du travail informel à un emploi précaire, à temps partiel et sous-déclaré. L'accès à une évolution professionnelle se révèle difficile, même pour les plus diplômées. Les obstacles à une pleine intégration dans le monde du travail tiennent à la fois aux difficultés de l'articulation des temps de vie - à la « double journée de travail » - et aux nombreuses discriminations subies* ».

Une mission d'évaluation du statut d'auto-entrepreneur

Dans un entretien accordé au **Monde** du 25 juillet, la ministre du Commerce, Sylvia PINEL, affirme que « *le statut d'auto-entrepreneur doit évoluer pour (s')ajuster aux difficultés rencontrées par certains professionnels* ». Elle note ainsi que « *des problèmes de concurrence existent car les règles fiscales ne sont pas les mêmes entre un auto-entrepreneur et un dirigeant de société ordinaire* ». Une « *mission d'évaluation* », conduite par des professionnels et des parlementaires, sera « *lancée très prochainement* ».

Les Licenci'elles interpellent le gouvernement

L'Humanité du 26 juillet rapporte que « *des salariés d'une quinzaine d'entreprises comme les 3 Suisses, Goodyear, Fralib, Faurecia, ont remis hier au gouvernement une proposition de loi qui permettrait d'annuler les plans sociaux sans motif économique* ». Ces salariés se sont regroupés sous le nom du collectif **Licenci'elles** (synthèses des 7 et 12 juin).



La mise en commun des revenus dans les couples

« *Les couples partagent encore très souvent leurs revenus* » annoncent **Les Echos** du 26 juillet citant l'enquête « *Emploi du temps 2010* » de l'**Institut national de la statistique et des études économiques**. Selon l'étude, « *près des deux tiers des couples vivant ensemble et dont au moins un des conjoints est actif mettent l'intégralité de leurs revenus en commun* ». « *Une proportion appelée à diminuer* » soulignent **Les Echos**.

[Retrouver l'enquête sur le site de l'INSEE](#)

Parité et vie politique

Travaux de la commission sur la moralisation de la vie politique

La **Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique** (synthèse du 19 juillet), instance paritaire présidée par l'ancien Premier ministre Lionel JOSPIN, dont fait partie l'ex-ministre en charge des droits des femmes, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, a entamé ses travaux le 25 juillet (**Les Echos** du 26 juillet). Elle rendra ses conclusions en novembre. Parmi les cinq grands chantiers identifiés par le quotidien économique : la parité. « *Lionel JOSPIN connaît bien le sujet* », rappelle le quotidien économique, « *il avait fait voter en 6 juin 2000, quand il était chef du gouvernement, l'une des toutes premières loi sur le sujet. Douze ans plus tard, les partis n'ont présenté que 40 % de femmes aux dernières législatives, le PS et surtout l'UMP s'exposant à des pénalités financières renforcées* ». « *Sans donner de calendrier, la ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, a récemment évoqué la suppression pure et simple des subventions publiques pour les formations politiques ne respectant pas la règle* » rappellent **Les Echos**.

Les femmes politiques victimes de sexisme

Les médias ont largement repris « l'incident » dont a été victime Cécile DUFLOT à l'Assemblée nationale le 17 juillet (synthèse du 19 juillet - NB **Libération** du 25 juillet « *dénonce* » les « *siffleurs en chef* » : Patrick BALKANY et Lucien DEGAUCHY). **Le Parisien** en profite pour consacrer sa une et son dossier d'ouverture au « *chemin vers l'égalité entre les deux sexes* » qui semble « *encore long* » au quotidien. « *Va-t-on en finir avec le machisme ?* » se demande le journal en lettres grasses qui barrent toute la une de son édition du 20 juillet. Salaire, politique, famille : « *Le machisme imprègne la société française* » et « *fait de la résistance* », constate **Le Parisien**. Interrogée, Karine ARMANI, directrice de la société de conseil spécialisée **Equilibres**, affirme que « *plus les femmes montent dans la hiérarchie, plus les écarts de rémunération se creusent* » avec les hommes. Le journal donne également la parole à ses lecteurs et revient sur une étude qui indiquerait que le quotient intellectuel (QI) des femmes augmente plus que celui des hommes (une théorie démontée récemment dans **Le Soir** du 16 juillet. Rappelant ironiquement que « *depuis le VI^e siècle même l'église reconnaît que les femmes ont une âme* », le quotidien belge estime qu'on ne voit pas l'intérêt de démontrer que les femmes sont moins, ou davantage, intelligentes que les hommes, « *sauf, éventuellement, pour résister à l'oppression quotidienne d'une société machiste* »...). Enfin, RANSON, le dessinateur du **Parisien**, s'attaque aussi au sujet : des hommes en costume cravate discutent. L'un d'eux propose : « *on va créer une structure pour combattre le machisme* »... Un autre : « *faut embaucher des femmes : elles seront plus déterminées et en plus, à compétences égales, elles couteront moins cher* »... Alors que nos voisin-es suisses dénoncent « *Une vague de misogynie chronique (qui) s'attaque aux politiciennes françaises* » (**Les Quotidiennes** du 23 juillet), on conseillera la lecture d'un article mis en ligne sur le site d'**Osez le féminisme !**, « *Une pluie de sexisme s'abat sur la France !* » qui fait le point sur les attaques machistes dont sont victimes les femmes politiques dans notre pays depuis un an et revient également sur l'entretien avec Fleur PELLERIN, la ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique, le 23 juillet au matin, sur **Europe 1**, lorsque Daniel SCHICK la questionnait sur sa beauté comme une éventuelle raison de sa nomination. On soulignera quand même ici que la ministre en question questionnée par **Elle** (20 juillet) sur son parcours et son nouveau poste a osé un : « *j'ai un ministère sexy* » dont l'hebdomadaire fait son gros titre... **La Croix** du 24 juillet indiquait que la sénatrice Laurence ROSSIGNOL s'indignait sur **Twitter** des propos de Daniel SCHICK qu'elle qualifiait de « *nuisible, misogyne et lourd* ».



[Lire l'article sur le site d'Osez le féminisme](#)

Portraits de femmes politiques...

Parmi les traditionnelles séries d'été des journaux, **La Croix** a décidé de dresser les portraits des nouvelles femmes ministres (synthèses des 18, 22, 25 et 30 mai). Le quotidien a publié successivement les portraits de Christiane TAUBIRA, garde des sceaux, ministre de la justice, « *L'électron libre* » (16 juillet) ; George PAU-LANGEVIN, ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, « *Le poil à gratter du système scolaire* » (17 juillet) ; Valérie FOURNEYRON, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, « *Comme un poisson dans l'eau* » (18 juillet) ; Michèle DELAUNAY, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de la dépendance, « *Une cancérologue pour porter la voix des âgés* » (19 juillet) ; Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées, « *Elle veut changer le regard sur la pauvreté* » (20 juillet) ; Geneviève FIORASO, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, « *Une femme de terrain pour renouer la confiance avec les chercheurs* » (23 juillet) ; Dominique BERTINOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, « *Une ministre pour « toutes les familles » » (24 juillet) ; Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, « *Les deux vies d'une jeune femme engagée* » (25 juillet) ; Aurélie FILIPPETTI, ministre de la culture et de la communication, « *Une femme de convictions Rue de Valois* » (26 juillet). On signalera ici les deux pages consacrées par **Libération** à la ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, dans son édition des 14 et 15 juillet. Le quotidien présente surtout l'aspect porte-parolat de Najat VALLAUD-BELKACEM. Pour la partie « Droits des femmes » **Libération**, relève ses rencontres lors de son arrivée au ministère (Françoise HERITIER, Sylviane AGACINSKI, Michelle PERROT...) et présente les grands dossiers qu'elle souhaite porter : « *Dans un ministère transversal (...), elle est obligée de donner des coups de coudes à ses collègues (ministres) pour mettre des dossiers à l'agenda* » indique « Libé ». Sous le titre « *Caroline de HAAS (photo), une féministe militante au cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM* », **Le Monde** des 22 et 23 juillet a consacré un portrait à la première porte-parole d'**Osez le féminisme !**, qui est devenue « *l'un des visages de la nouvelle génération, tout en revendiquant la filiation avec l'ancienne* » avant d'entrer au cabinet de la nouvelle ministre en charge des droits des femmes. Le quotidien décrit sa « *passion militante* », sa « *ferveur* » et son « *enthousiasme* »...*



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET lance « la France droite »

Sous le titre « *Je lance la France droite* », **L'Express** du 18 juillet revient sur l'action de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET qui, selon l'hebdomadaire, « *rebondit* » ! Pour **L'Express**, qui publie un entretien avec elle, l'ancienne ministre « *cherche à définir la droite aujourd'hui* ». « *Avant de vouloir l'incarner demain ?* » se demande l'hebdomadaire qui annonce aussi un « *affrontement* » à l'automne pour la présidence de l'UMP.



Pour la première fois une femme à la tête de SOS Racisme

Sous le titre « *Cindy, la nouvelle pote* », **Elle** du 20 juillet dresse le portrait de Cindy LEONI (photo) qui vient d'être élue à la présidence de l'association **SOS Racisme**. Ancienne responsable du syndicat lycéen FIDL, puis vice-présidente de SOS Racisme, elle succède à Dominique SOPO après neuf ans à la tête de l'association. Elle explique que, pour elle, « *le féminisme ne se dissocie pas de l'antiracisme. Il est lui aussi l'affaire de tous* ». D'origine israëlo-sénégalaise Cindy LEONI est décrite comme un pur produit de l'école républicaine laïque.

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Chantal JOUANNO : « Le sport est un domaine encore plus misogyne que la politique »

A l'occasion de l'ouverture des Jeux Olympiques, Chantal JOUANNO a accordé un entretien au site **Egalité**. Celle qui fut ministre des Sports de Nicolas SARKOZY, aujourd'hui sénatrice tout en restant championne de karaté, est mise en colère par la dévalorisation des femmes, dans le sport comme en politique. Egalité a également rencontré Sabine SALMON, présidente de l'association **Femmes solidaires**. Elle revient notamment sur la décision de l'IFAB (synthèses des 19 janvier, 21 février, 20, 23 mars, 10 et 19 juillet), qui a autorisé le port du voile islamique par les athlètes et sur la visibilité des femmes dans le sport.



[Retrouver les deux entretiens sur le site Egalité](#)

Ouverture des JO de Londres

Beaucoup de choses à dire sur ces Jeux olympiques selon notre angle « égalité entre les femmes et les hommes »... On citera tout d'abord le communiqué de la **Ligue du droit international des femmes (LDIF)** et de la **Coordination française du lobby européen des femmes (CLEF)** titré « *La revanche d'une athlète que l'on a humiliée* ». Les deux associations félicitent l'Afrique du Sud d'avoir choisi Caster SEMENYA comme porte-drapeau de l'équipe olympique sud-africaine à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Londres, une « *belle revanche pour cette jeune femme qui, à la suite à sa victoire en sur le 800 m championnat de 2009, avait fait l'objet d'une humiliante enquête de féminité* » (synthèses des 2 et 30 septembre 2009 et voir ci-dessous « Le test de féminité dans les compétitions sportives »). Le thème de la parité apparaît ou est traité dans plusieurs journaux comme par exemple **Le Figaro** du 25 juillet qui souligne que « *les anneaux se conjuguent au féminin* » : « *les 26 sports (sont) accessibles aux femmes et toutes les délégations (sont) mixtes : les JO se rapprochent de la parité* ». N'exagérons rien, comme le rapporte l'agence de presse **SIPA** dans une dépêche du 20 juillet, « *les hommes en classe affaires, les femmes en classe économique...* ». En effet, « *au Japon et en Australie, certaines instances sportives sont sous le feu des critiques pour avoir choisi des conditions de voyage différentes pour leurs équipes féminines et masculines, en route vers les Jeux olympiques de Londres* »...



Action « Londres 2012: Justice pour les femmes »

Les associations du collectif « Londres 2012: Justice pour les femmes » organisaient une journée de protestation le 25 juillet dans la capitale britannique autour d'une « *cérémonie d'enterrement festif de la Charte Olympique* », et de promotion de ses revendications (synthèse du 12 janvier). Le 26 juillet une délégation des associations du collectif, a été reçue par Tomas SITHOLE, directeur de la Coopération internationale et du développement au **Comité international olympique (CIO)**. L'accent a été mis sur le geste symbolique attendu du Président du CIO : qu'il remette personnellement la médaille d'or à la marathonnienne comme il le fait pour le marathonnien. Le directeur de la coopération a fait part du travail du CIO qui a obtenu progressivement une amélioration de la situation des sportives. Il a pris note de la demande concernant le Marathon. Cependant, il n'a pas voulu se prononcer sur une augmentation prochaine et significative du nombre de femmes dans les instances du CIO. Il lui a été fait observer que les costumes arborés par certaines athlètes féminines contrevenaient au principe de neutralité politique et religieuse dans le cadre de l'Olympisme. La discussion a alors tournée autour du port du voile. En conclusion de la rencontre, Tomas SITHOLE s'est engagé à faire un rapport au CIO de ces échanges à la prochaine réunion du 7 août.



« Le voile pour footballeuses... Quoi de neuf ? »

« Que la FIFA ait autorisé le port du hijab pour les joueuses de football provoque des remous parmi les défenseurs des droits des femmes. Mais le foot féminin a depuis toujours perturbé les esprits »... Sous le titre « *Le voile pour footballeuses... Quoi de neuf ?* », Eliane VAN DEN ENDE, historienne et journaliste de Bruxelles signe une tribune mise en ligne sur le site du **Monde** mettant en perspective l'histoire du football féminin et le féminisme. Elle rappelle que « *féminisme et football sont très liés depuis les débuts du football féminin à la fin du XIXe siècle* ». « *A chaque fois que les femmes s'émancipaient, le jeu féminin gagnait du terrain* » explique-t-elle. On signalera aussi la tribune de Jean-Philippe ACENSI, délégué général de l'**Agence pour l'éducation par le sport**, publiée par **Le Monde** du 21 juillet : « *Le voile menace l'universalité du sport* ».

[Lire les tribunes sur le site du Monde](#)



« Football féminin : la parité se vote (aussi) avec les pieds ! »

L'Humanité publie une tribune collective regrettant que les footballeuses soient pour le moment quasiment condamnées à l'exploit pour que l'on parle d'elles. « Sport et politique ont de nombreux points communs et les inégalités femmes-hommes sont l'un d'entre eux » estiment les signataires qui donnent de nombreux exemples : « en politique comme en sport, les candidats sont amenés à démontrer leur virilité. Quand les sportifs sont mis en valeur pour leurs performances, les sportives le sont plus facilement pour leur plastique ».

[Lire la tribune sur le site de L'Humanité](#)



« Football féminin. La femme est l'avenir du foot »



Audrey KEYSERS et Maguy NESTORET ONTANON, publient « Football féminin. La femme est l'avenir du foot » aux éditions **Le Bord de l'Eau**. Selon le résumé de l'éditeur, « *convaincues que le sexisme dans le football révélait et reproduisait les préjugés et stéréotypes qui persistent dans toutes les sphères de la société, elles ont formulé des propositions pour un football plus mixte et plus universel. Défendre le football féminin et le sport féminin en général, c'est faire progresser l'égalité auprès de milliers de supporters, de millions de téléspectateurs. C'est formuler le vœu que les Français puissent se retrouver tous ensemble derrière une équipe de femmes, aussi bien que derrière une équipe d'hommes. C'est aussi promouvoir une autre vision de la société* ».

Nous reviendrons dans notre prochaine synthèse sur les débuts des Bleues, l'équipe de France féminine de football, aux Jeux Olympiques de Londres

« Le test de féminité dans les compétitions sportives »

Instauré dans les années 1960 par les autorités sportives internationales, le test de féminité vise à distinguer les « vraies femmes » des autres. Anaïs BOHUON publie « Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ? » aux **Editions iXe**. Selon l'éditeur, « *le travail d'Anaïs BOHUON cerne une évidence qui embarrasse les autorités sportives : les caractéristiques sexuées s'expriment selon des modalités diverses et la partition des individus en deux catégories de sexe seulement est une fiction idéologique. Son livre révèle aussi que cette vision de la féminité a partie liée avec une histoire politique : celle de l'opposition entre l'Est et l'Ouest, du temps de la Guerre froide, et celle qui organise le partage inéquitable entre pays du Nord et du Sud. Dans le monde du sport, les « vraies femmes » restent conformes à l'idéal occidental de la féminité. La suspicion se porte sur « les autres », qui s'écartent de ce stéréotype* ».



De l'infériorité des joueuses de tennis et de l'avenir du tennis féminin

Après Roland Garros plusieurs journaux se questionnaient sur l'avenir du tennis féminin qui « *ne passionne plus les foules* » à cause d'« *une génération sans tête d'affiche ni fortes personnalité* » (« *Quand les filles tapent dans le désert* », **L'Humanité** dimanche du 31 mai ; « *Où sont passées les stars féminines de la terre battue ?* » **Le Monde** du 5 juin)... Gilles SIMON, nouveau représentant des joueurs au Conseil des joueurs de l'ATP, critiquait alors, fin juin, l'égalité des primes entre hommes et femmes dans les tournois du Grand Chelem. L'argument est le suivant : joueuses de tennis passent moins de temps sur le court (en Grand Chelem, les matchs féminins se jouent en deux sets gagnants contre trois sets pour les hommes) et offriraient, selon lui, un spectacle sportif de moins bonne qualité pour un public plus restreint. Marie-Cécile NAVES, sociologue, docteure en sciences politiques, signait alors une tribune intitulée « *De l'infériorité des joueuses de tennis* » dans **Libération** du 9 juillet. Les propos de Gilles SIMON illustrant parfaitement, selon elle, la tribune qu'elle cosignait avec Julian JAPPERT dans les mêmes colonnes un mois auparavant (**Libération** du 8 juin) sous le titre « *Cessez de marginaliser le sport féminin* ».

Une grève de la faim de Louis-Georges TIN

Le président du **comité Idaho**, Louis-Georges TIN (synthèses des 29 juin et 16 septembre 2011), a annoncé le 17 juillet dans un communiqué avoir arrêté sa grève de la faim. **Libération** avait annoncé cette action le 13 juillet expliquant que Louis-Georges TIN, militant contre toutes formes de discrimination et pour l'égalité entre femmes et hommes, souhaitait pousser les Nations unies à adopter une résolution pour la dépénalisation de l'homosexualité, considérée comme un délit dans 70 pays, et punie de la peine de mort dans 9 autres.

Des maisons de naissance hospitalières ?

« *Des maisons de naissance hospitalières : en France aussi ?* » Un collectif de gynécologues-obstétriciens et de sages-femmes recommande dans une tribune publiée par **Libération** du 20 juillet qu'« *une expérimentation* » soit réalisée en France sur cette façon d'accoucher « *comme chez soi* » « *tout en étant près d'une équipe médicale en cas de besoin* ». **Le Soir** consacrait le 17 avril dernier une grande enquête au « *retour de l'accouchement à domicile* ». Le quotidien de Bruxelles évoquait chez nos voisins « *une pratique encore marginale mais en constante augmentation* » à domicile ou en maison de naissance. Les raisons invoquées pour ce succès sont la fuite de « *l'univers hypermédicalisé de l'hôpital* » ou la réappropriation « *d'un acte profondément naturel* ». Il y a actuellement sept maisons de naissance en Belgique, et 228 accouchements ont eu lieu en maison de naissance ou à domicile en 2009 outre-Québécois.

Belgique : l'homophobie plus durement réprimée

« *La Belgique va réprimer plus durement les violences contre les homosexuels* » annonce **Le Monde** des 22 et 23 juillet. Les peines encourues pour les actes homophobes et racistes vont en effet être alourdies en Belgique. Le gouvernement a annoncé son projet le 20 juillet à la veille de la fête nationale. Récemment, plusieurs associations avaient dénoncé une recrudescence d'actes hostiles contre les homosexuel-les. Le projet de loi vise aussi à améliorer l'enregistrement des faits d'homophobie par les forces de l'ordre.

L'IVG en danger en Espagne ?

Le gouvernement conservateur de Mariano RAJOY entend revenir sur le droit à l'IVG en limitant l'avortement thérapeutique. Le ministre de la Justice, Alberto RUIZ-GALLARDON, a annoncé son intention de réviser la loi en ce sens en excluant l'avortement en cas de malformation du fœtus (**Le Figaro** du 24 juillet).

Lutte contre les violences

Malka MARCOVICH dénonce la prostitution souterraine lors des grandes rencontres sportives

Sur le site de **L'Express**, le laboratoire d'idée « Sport et Citoyenneté » propose de regarder les Jeux Olympiques 2012 d'un autre œil... Premier épisode : l'historienne Malka MARCOVICH regrette le lien entre prostitution et grandes compétitions sportives et souligne qu'il « *n'existe pas de rencontres sportives de grande ampleur sans une forme de prostitution plus ou moins visible (...) souterraine ou officielle* ». « *Il m'apparaît impératif de dénoncer des abus qui ont finalement été largement légitimés par la société* » explique-t-elle. « *Nos athlètes représentent nos pays, ce sont nos héros, et certaines positions éthiques contre la prostitution n'ont finalement jamais été appliquées, et sont passées sous silence (...). Et cela va bien évidemment à l'encontre des valeurs olympiques qui sont censées promouvoir une vision égalitaire et non discriminatoire de la société* ».

[Lire l'entretien sur le site de L'Express](#)

Suite du débat sur l'abolition de la prostitution

Libération du 20 juillet consacre sa une et un dossier d'ouverture de quatre pages au débat sur la prostitution qualifié de « *débat faux-cul* » par le quotidien qui affiche son scepticisme au sujet de l'abolition. **Libération** croit voir « *les politiques dans l'impasse* » et estime qu'« *en se fixant comme objectif, fin juin, de faire disparaître la prostitution, Najat VALLAUD-BELKACEM a mis le feu aux poudres* » (synthèse des 3 et 10 juillet). « *Libé* » croit savoir que « *le gouvernement traîne des pieds* » et qu'il « *n'est pas prêt à faire voter une loi* ». Plus sobre, **Le Monde** daté du 21 juillet indique que la ministre des Droits des femmes avait été critiquée après ses propos abolitionnistes et qu'elle indique que « *l'Assemblée nationale est le meilleur lieu* » pour « *identifier des mesures concrètes qui permettent de mener à bien cette position abolitionniste* ». **Le Monde** souligne que le PS est divisé sur la question et dresse le portrait d'une prostitution traditionnelle en perte de vitesse face aux réseaux d'exploitation sexuelle et aux nouvelles formes de prostitution. **Elle** du 6 juillet demandait à ses lectrices de se lancer dans ce débat de société « *qui déchaîne les passions* ». L'hebdomadaire citait en exergue de son enquête Magali de HAAS, porte-parole d'**Osez le féminisme !** : « *ce n'est pas une utopie ni une morale, c'est une choix de société, c'est une question d'égalité et de dignité* ».

Pierre Foldès. Architecte du clitoris

Sous le titre « *Architecte du clitoris* », **Libération** consacrait son portrait de dernière page (14-15 juillet) à Pierre FOLDES ce chirurgien urologue de Saint-Germain-en-Laye, qui a fait de la « *réparation* » de femmes excisées son combat. Le quotidien retrace dans le détail la carrière du médecin et indique par exemple qu'« *à force d'être entouré de féministes dans son environnement professionnel, Pierre FOLDES a adopté leur cause* ».



[Lire le portrait sur le site de Libération](#)

Côte d'Ivoire : neuf femmes condamnées à un an de prison pour excision

En Côte d'Ivoire, neuf femmes ont été condamnées, le 18 juillet, à Katiola dans le nord du pays, à un an de prison et 50 000 francs CFA d'amende pour l'excision d'une trentaine de fillettes. C'est une première, saluée à Abidjan par les Nations unies. La France a également salué le 20 juillet « *le premier jugement en Côte d'Ivoire condamnant les crimes de mutilations génitales féminines comme un pas important dans la lutte contre ces pratiques odieuses* » selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (**Agence France Presse** du 20 juillet, l'information est reprise dans **La Croix** du 20 juillet, le quotidien catholique soulignant qu'il s'agit d'une « *première* »).

La chronique de Caroline FOUREST est supprimée du Monde

Une fenêtre sur le monde se ferme... Caroline FOUREST n'écrira plus sa chronique hebdomadaire dans les colonnes du **Monde**. Le directeur du quotidien, Erik IZRAELEWICZ, a défendu un « choix éditorial » qui consiste à « valoriser ses éditorialistes maison ». La journaliste regrette cette décision (nous aussi ! NDR). Pour se consoler, on pourra retrouver tout l'été Caroline FOUREST sur **France Inter** (de 13 h 30 à 14 h) « pour une ballade à la rencontre de ceux qui « changent le monde », ou du moins essaient. Pas toujours dans la même direction » indique la journaliste sur son blog. « Régulation de la finance, écologie, printemps arabes, droits de l'homme, droits des femmes... Ils ont chacun leur priorité, leurs leviers, leurs idées. Qu'ils soient activistes ou banquiers, grands patrons ou serveurs de l'Etat, blogueurs ou chercheurs »... A noter que Caroline FOUREST publiera à la rentrée l'ensemble de ses chroniques du **Monde** aux éditions **Grasset**.



Une chaîne de télévision 100 % niqab en Egypte



Plusieurs journaux et médias signalent le lancement le 20 juillet de **Mariya**, la première chaîne satellitaire animée uniquement par des femmes portant le voile intégral. « *Le physique ne devrait pas être un critère d'embauche pour les présentatrices de la nouvelle chaîne de télévision qui suscite la polémique en Egypte* » ironise le site du **Figaro**. « *La chaîne satellitaire, qui sera lancée pour le début du ramadan, le 20 juillet, sera en effet animée uniquement par des femmes portant le niqab* ». Les présentatrices ne seront pas les seules à se couvrir intégralement : toute l'équipe devra se plier à la règle vestimentaire.

Même les personnes interviewées devront porter le voile intégral. « *Et si l'on ne trouve pas d'experte voilée ?* » se questionne **Le Figaro** : « *Mariya a tout prévu: soit la personne sollicitée acceptera de mettre le niqab le temps de l'interview, soit son visage sera flouté* ».

Laurence Anyway de Xavier Dolan

Selon le synopsis, « *Laurence Anyways* » troisième long métrage de Xavier DOLAN, « *c'est l'histoire d'un amour impossible. Le jour de son trentième anniversaire, Laurence, qui est très amoureux de Fred, révèle à celle-ci, après d'abstruses circonlocutions, son désir de devenir une femme* ». Dans sa critique, (« *Variation transgenre sur la fatalité du couple* » 17 juillet), **Le Monde** écrit que ce film « *est un monstre déconcertant. D'un côté, la fuite baroque, le goût du kitsch, le scintillement de l'esthétique queer, la dramaturgie court-circuitée en même temps qu'intensifiée par un flot musical omniprésent (...). De l'autre, un bon vieux mélo des familles, qui ne déroge pas aux canons : primat du romanesque, exposition limpide du conflit, respect du déroulement narratif, dialogues ciselés, morceaux de bravoure pathétiques* ». Sous le titre « *« Laurence », trans de vie* », **Libération** du 18 juillet estime que « *la modernité du film se niche dans l'explosion de la narration sur une décennie* »... Le quotidien publie également un entretien avec l'acteur Melville POUPAUD : « *Il fallait être attirant en femme sans être outré* ».



Agenda

Genre et sexualité dans la présidentielle française de 2012

Le **MAGE-CNRS**, réseau de recherche international et pluridisciplinaire « Marché du travail et genre », et ses partenaires, organisent un colloque international le **jeudi 27 septembre** à Paris « Genre et sexualité dans la présidentielle française de 2012 ». Le colloque s'intéressera dans un premier temps aux jeux de genre durant la campagne, la présence d'hommes en tant que « favoris » et la nette sous-représentation des femmes parmi les candidats (trois sur dix), puis, dans un second temps, réfléchira aux enjeux de genre durant la campagne : les questions sexuées et sexuelles sont-elles construites comme des enjeux politiques lors des élections de 2012 ?

[Retrouver le programme du colloque sur le site du CNRS](#)

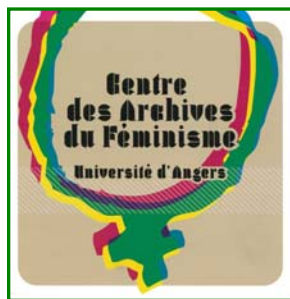
Identité, représentations, stéréotypes et préjugés sexistes : appel à communication

« Identité de genre, représentations, stéréotypes et préjugés sexistes : de leur diffusion aux violences sexistes »... La préfecture de la région de Franche-Comté, par l'intermédiaire de la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE) et la Ville de Besançon, par l'intermédiaire de sa mission Lutte contre les discriminations, ont décidé de se saisir de ces questions en organisant un colloque les **mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 novembre** et lancent un appel à communication. « *Comment peut-on expliquer l'origine de la violence à l'égard des femmes ? Pour mieux répondre à cette question, de nombreux aspects des rapports sociaux de sexe demandent à être soulevés à nouveau, réinterrogés, réanalysés (...)* » indiquent les organisatrices. Trois thèmes seront abordés lors de ces journées : « La construction de l'identité de genre et les représentations sociales » ; « Les vecteurs de diffusion des stéréotypes et préjugés et la construction du sexisme ordinaire » ; et « Des inégalités femmes-hommes aux violences sexistes : pour une prévention plus efficace ».

[Retrouver l'appel à communication sur Calenda](#)

Centre des archives du féminisme : précisions

En rédigeant notre sujet sur le don des archives de Benoîte GROULT au Centre des archives du féminisme (CAF) de l'Université d'Angers (synthèse du 19 juillet) nous n'avons pas précisé que le CAF a été créé en 2000 au sein de la bibliothèque universitaire d'Angers à l'initiative de l'association **Archives du féminisme** et de sa présidente Christine BARD. Le CAF est l'un des trois lieux de collecte et de sauvegarde des archives féministes en France, aux côtés de la **Bibliothèque Marguerite Durand** (BMB) et de la **Bibliothèque de documentation internationale contemporaine** (BDIC).



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>